

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit ars à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du centre communal action sociale de Theix - Noyal, légalement convoqués le 20 mars 2023, se sont réunis à la salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, président

Etaient présents : M. Sébille, Mme Catrevaux, M. Thébaut, M. Valiente, Mme Maillot, Mme Le Mouël, M. Peuron, M. Crolas, Mme Guenego, M. Fordos, Mme Masselot

Absents ayant donné pouvoir :
 Madame Pasquier donne procuration à Mme Catrevaux
 Mme Guillerme donne procuration à Mme Masselot
 Mme Houssaye donne procuration à Mme Maillot
 Mme Dalino donne procuration à M. Thébaut

Absents :
 Mme Le Floch
 M. Néar

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 11
 Absents : 6
 Nombre de pouvoirs : 4
 Votants : 11 + 4

**2023-004 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS–
 EXERCICE 2022**

Mme Catrevaux, la vice-présidente rappelle au conseil d'administration que le compte administratif est établi à partir de la comptabilité du président, ordonnateur. Il constitue son bilan financier et présente les résultats de l'exécution du budget.

Compte administratif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Montants en euros
A	Recettes de fonctionnement 2022	86 874,28 €
B	Dépenses de fonctionnement 2022	86 873,28 €
C= A-B	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	1,00 €
D	Résultat de clôture 2021 reporté	0,00 €
E= C+D	Résultat de clôture de la section fonctionnement 2022	1,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		Montants en euros
F	Recettes d'investissement 2022	2 191,75 €
G	Dépenses d'investissement 2022	1 589,00 €
H = F-G	Résultat d'investissement de l'exercice 2022	602,75 €
I	Résultat de clôture 2021 reporté	7 379,34 €
J= H+I	Résultat de clôture de la section investissement 2022 (Excédent)	7 982,09 €

Sous la présidence de la vice-présidente, le Président ayant provisoirement quitté la salle.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

- ADOPTE le compte administratif du budget principal du CCAS pour l'exercice 2022
- DONNE pouvoir au Président pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

A Theix-Noyalo, le 30 mars 2023

La vice-présidente



Danielle CATREVAUX

